

L'École Européenne Supérieure de l'Image – EESI - est née de la volonté des Villes d'Angoulême et de Poitiers d'unir leurs ressources pour créer une école d'art d'envergure nationale et internationale. Constituée sous la forme d'un Établissement Public de Coopération Culturelle qui regroupe le ministère de la Culture, la Région Nouvelle-Aquitaine, la ville d'Angoulême, la communauté d'agglomération Grand Angoulême et la communauté urbaine Grand Poitiers, l'ÉESI compte 350 étudiants répartis sur ses deux sites : Angoulême et Poitiers. Elle est dotée d'un budget de 5,2 millions d'euros.

L'ÉESI prépare au diplôme national d'art et au diplôme national supérieur d'expression plastique, option art, conférant grade de master ainsi qu'un doctorat en « bande dessinée » en partenariat avec l'université de Poitiers.

L'ÉESI s'est adaptée, comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, au dispositif d'harmonisation et de reconnaissance mutuelle des diplômes au niveau de l'Union Européenne, qui repose notamment sur la modélisation des parcours en licence - master - doctorat (système LMD).

L'ÉESI est membre de différents réseaux régionaux et nationaux. Elle participe activement au réseau régional des écoles d'art *Le Grand Huit* qui œuvre notamment à la mise en place de la VAE ; elle est également membre du réseau *Astre* qui réunit les acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle Aquitaine et qui coordonne le contrat de filière ; enfin elle participe à un consortium transdisciplinaire d'écoles supérieures artistiques pour la mise en œuvre de l'apprentissage.

Des projets immobiliers sont en cours sur les deux sites par la construction d'une nouvelle école à Poitiers et l'extension et la réhabilitation d'une partie des locaux à Angoulême.

A Poitiers, réalisée en cohérence avec le projet de renouvellement urbain du quartier des Couronneries, l'école disposera de 4 550 m² pour accueillir 120 étudiants et une trentaine de membres de l'équipe pédagogique, administrative et technique.

A Angoulême, le projet d'extension et de réhabilitation comporte cinq opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Magelis pour quatre d'entre elles (extension) et la cinquième par la Ville d'Angoulême (réhabilitation au stade de l'APS2). Le projet devrait aboutir à une surface totale disponible de 5 632 m².

L'École Européenne Supérieure de l'Image recrute :

Un·e Directeur·trice Général·e

Mandaté(e) par le Conseil d'Administration, il.elle assure la direction de l'établissement située sur les sites de Poitiers et d'Angoulême, en étroite collaboration avec le Secrétariat Général et la Direction des Etudes.

Missions

1. Mettre en œuvre le projet d'établissement qui visera notamment à :

- Conforter le positionnement de l'École et développer son attractivité au niveau régional, national et international en affirmant la spécificité et la lisibilité de ses enseignements,
- Développer la cohérence et les complémentarités des enseignements sur les deux sites de Poitiers et Angoulême en tenant compte des caractéristiques de chacun,
- Coordonner et structurer les projets de recherche existants et développer de nouveaux projets,
- Développer des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômé.es ;
- Optimiser les relations avec les institutions, les acteurs culturels, et les partenaires publics ou privés,
- Enrichir la contribution de l'École aux projets d'éducation artistique et culturelle.

2. Participer à la conduite des projets immobiliers de l'École sur ses deux sites, initiés par les maîtres d'ouvrage et leurs partenaires

- A Poitiers, suivre les travaux de construction en lien avec les services de Grand Poitiers, maître d'ouvrage, et avec le maître d'œuvre, et accompagner le projet du 1% artistique,
- Mettre en œuvre un plan d'investissement pour l'équipement des nouveaux locaux (matériels, mobiliers ...),
- Suivre les études de programmation à Angoulême,
- Préfigurer de manière participative les nouvelles organisations dans les sites en devenir,
- Coordonner l'équipe et accompagner au changement.

3. Développer le rayonnement et l'attractivité de l'Établissement.

- Initier des dispositifs pédagogiques innovants, à l'attention des publics les plus larges,
- Conforter une stratégie de communication de l'École favorisant l'attractivité et le rayonnement de l'école,
- Favoriser la diversité des profils des élèves,
- Poursuivre les projets de coopération internationale et ouvrir l'école à de nouvelles opportunités.

4. Être le garant de la bonne gouvernance et gestion de l'Établissement :

- Conforter la relation de confiance avec les personnes publiques membres de l'EPCC,
- Veiller au bien-être des équipes par le dialogue, l'écoute, et la concertation préalable aux décisions,
- Optimiser la gestion de l'Établissement sur le plan opérationnel (personnels, finances, moyens techniques et pédagogiques),
- Proposer des modes de managements et d'organisation innovants et adaptés à un établissement sur deux sites,

- Développer et rechercher de nouvelles opportunités de financements : fonds européens, fonds privés, ...

Profil

Diplômé.e de l'enseignement supérieur le.la candidat.e devra satisfaire les critères suivants :

- Professionnel.le reconnu.e ayant une grande connaissance de la création contemporaine et une solide expérience dans l'enseignement supérieur artistique,
- Capacités managériales confirmées reconnues,
- Expérience dans la coordination d'équipes et dans la conduite de projets complexes, à forts enjeux,
- Bonne connaissance des enjeux territoriaux et des disciplines artistiques,
- Expérience dans la conduite de projets à l'international et maîtrise de l'anglais souhaitée. Une autre langue serait également appréciée.
- Grandes qualités relationnelles : sens de l'écoute, relations humaines, esprit d'équipe,
- Connaissance de l'environnement institutionnel et de l'environnement du contexte administratif d'un EPCC : compétences juridiques, RH, finances publiques ...
- Dans le contexte de développement de l'Ecole, une expérience en matière de conduite de projets immobiliers à vocation pédagogique serait appréciée.

Descriptif du poste

- Résidence administrative sur les deux sites de Poitiers et d'Angoulême. Mandat de 5 ans renouvelable par période de 3 ans.
- Contrat à durée déterminée par référence aux cadres d'emploi des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique ou des attachés territoriaux, y compris pour les agents titulaires de la fonction publique (par voie de détachement)
- Temps complet annualisé
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire selon expérience

Pour candidater

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature avant le **30 septembre 2024**. Elle sera constituée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

Les candidats présélectionnés en seront informés le **11 octobre 2024**.

Ils rédigeront un projet d'orientation qui sera présenté devant un jury dans la **semaine du 2 décembre 2024**.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de EPCC EESI :
recrutementdg@eesi.eu

Le poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Pièces en libre consultation :

[Documents administratifs sur le site de l'école](#)

[Dossier d'accréditation HCERES](#)

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à : president@eesi.eu